

Filière Pastoralisme interstitiel

CONTEXTE DE PRODUCTION

Le pastoralisme interstitiel consiste à faire pâturer des troupeaux dans des zones où l'agriculture est principalement orientée vers les cultures, et où les ressources fourragères sont peu disponibles ou disponibles seulement à un certain moment de l'année :

Transhumance inverse qui consiste à pâturer les vignes et vergers à l'automne en redescende d'estive : les animaux pâturent les couverts ou l'enherbement spontané des inter rangs

Pâturage des couverts d'interculture ;

Le pâturage des espaces délaissés et friches ;

Le pâturage des forêts pour la lutte contre les incendies.

Le pastoralisme interstitiel est généralement pratiqué par des éleveurs/bergers en recherche de fourrages : ils ne possèdent pas ou peu de foncier et font pâturer leur troupeau sur différents types de parcelles au gré des saisons (prairies, vignes, vergers, garrigues, couverts, estives) c'est le fonctionnement « herbacier ».

OPPORTUNITÉ POUR LE TERRITOIRE



Le développement des pratiques d'enherbement des vignes et des vergers et notamment en bio crée une demande pour un pâturage automnal et hivernal.

L'arrachage en cours des vignobles va créer des zones temporairement non exploitées qui risquent de s'enfricher et de renforcer le risque incendie si elles ne sont pas entretenues. Le pâturage peut alors être une alternative (ou un complément) à une gestion mécanique coûteuse.

Le territoire de la CAHM et SAM présente également des zones naturelles dans lesquelles le pâturage peut jouer un rôle pour limiter la fermeture des paysages et l'enfrichement.

Le développement de ces pratiques permettra l'installation d'éleveurs, principalement orientés ovin viande

PRODUCTION FRANÇAISE ACTUELLE



SURFACES ET PRODUCTIONS

- 60 000 exploitations pratiquent le pastoralisme en France soit 18% des élevages
- 5,4 Mha dont 2,2 Mha d'estives et alpages

ANIMAUX



Les ovins viande sont particulièrement adaptés à ces pratiques.

On retrouve également les caprins qui valorisent très bien les friches, couverts forestiers, ronciers

Les bovins peuvent également être utilisés, cela est cependant beaucoup moins courant.

ADAPTATION AU CONTEXTE TERRITORIAL



La déprise viticole actuelle peut permettre d'allouer de nouvelles surfaces pour cette pratique.

Le développement des pratiques agroécologiques de couverture du sol en viticulture tend également à renforcer la disponibilité fourragère du territoire en automne et en hiver.

Une association foncière pastorale existe déjà sur le territoire.

La zone de la Verdisse représente également un site d'estive potentiel lorsque les autres ressources ne sont plus disponibles.

Pour la valorisation, un abattoir multi espèce est présent à Pézenas et permet aux éleveurs de valoriser leur production, y compris en circuit court ou à destination de la restauration collective.

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE



La couverture des sols à l'automne et au printemps permet de favoriser l'infiltration de l'eau et ainsi réduire le ruissellement et l'érosion.

Les ruminants sont sensibles au stress thermique, le pâturage dans des zones ombragées est préférable l'été : friche et forêt permet d'améliorer leur confort thermique et de préserver leur productivité.

Filière Pastoralisme interstitiel

SOLS



Le pâturage est facteur d'amélioration de la santé des sols dans un contexte de sol mis à nu régulièrement, un sol pâturé est plus souvent couvert. Le surpâturage peut dégrader les sols, notamment lors d'un pâturage de sols saturés en eau.

ABREUVEMENT



Prévoir un abreuvement des animaux soit en ayant accès au réseau d'eau à proximité soit avec une citerne pour remplir régulièrement les abreuvoirs. Une brebis boit en moyenne 2,5L/j et jusqu'à 5L/j en forte chaleur

CONDITIONS DE PATURAGE



Éviter le pâturage des terres cultivées à faible portance lorsque le sol est gorgé d'eau

Faire attention au voisinage avec les chiens de troupeaux.

GESTION DES ADVENTICES



Cette pratique est une alternative au désherbage chimique.

Cela permet aussi de réduire les désherbages mécaniques réalisés à l'automne qui pourraient être évités (ou réduits) en viticulture. En moyenne 2 passages sont évités.

SOINS VETERINAIRES



L'utilisation d'antiparasitaires tel que l'ivermectine a des effets néfastes sur l'entomofaune. Un cahier des charges doit être établi pour traiter les bêtes en bâtiment ou utiliser des méthodes naturelles telles que les huiles essentielles. La rémanence de l'ivermectine dans les déjections est très longue (jusqu'à 6 mois) et impacte les coléoptères (larves et adultes).

INTERET SOCIO-ECONOMIQUE



Cette pratique conforte des exploitations d'élevage ou en permet l'installation ;
Réduction de la charge phyto ;
Le partenariat éleveur-viticulteur nécessite une organisation collective et permet de créer des liens sociaux.

DONNÉES ÉCONOMIQUES



Filets électriques et chiens de gardiennage généralement déjà acquis par l'éleveur ;
Les batteries coûtent environ 500 € ;
Les filets électriques (50m) : 65 € ;
Cuve de 2 000 L pour remplir les abreuvoirs : 2 500 € ;
Semences de légumineuses ou mélange semé sur le rang : 50€/ha.

ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE : VERS QUI S'ORIENTER ?



- Chambre d'agriculture
- Conservatoire des espaces naturels d'Occitanie
- Association foncière pastorale



IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

Intrants



(produits phytosanitaires, fertilisants)

Le pâturage permet de recycler l'herbe et autres ressources fourragère en déjections qui sont restituées au sol. En aucun cas le pâturage ne permet de fertiliser une culture. La décomposition de déjections, quant à elle, améliore la fertilité du sol.

Biodiversité



Cette pratique permet d'améliorer et préserver la qualité de l'eau par l'arrêt ou la réduction du désherbage chimique.

L'ouverture du milieu, l'entretien des fossés et des espaces autour des vignes diminue le risque d'incendie.

Eau



Les déjections animales créent des micro-habitats pour les insectes coprophages : les coléoptères et les larves de diptères. La couverture des sols pendant l'hiver permet le maintien des habitats de la pédofaune.

La flore sauvage ou semée apporte une ressource (pollen, nectar) supplémentaire pour alimenter les chaînes alimentaires : les pollinisateurs, prédateurs et parasitoïdes.

ACTEURS



Chambre d'agriculture 34 : accompagnement des éleveurs et coordination entre éleveurs et viticulteurs
SDIS : pâturage de sites pour la lutte contre le risque l'incendie

Association foncière pastorale : mise en valeur des espaces concernés, notamment les bassins de rétention d'eau

Conservatoire du Littoral : opportunité de pâturage complémentaire sur la zone du verdisse, a permis récemment l'installation de 3 éleveurs

Abattoir multi espèce de Pézenas : valorisation de la viande localement

COORDINATION



Exemple du site « Qui veut mon herbe ? »
CA 30

Mise en relation d'éleveurs et viticulteurs gardois via un formulaire en ligne
Environ 1 000 connexions par an
Très simple d'utilisation pour les agriculteurs

CONTRAINTES DE MISE EN OEUVRE



La taille du parcellaire trop petit peut rendre chronophage la mise en place des filets ;

Distances entre les parcelles : proximité des parcelles nécessaire pour conduire les moutons à pied ;

Adéquation gestion du troupeau et des interventions : concurrence par rapport à la vigne ;

Complexité à faire venir les troupeaux : quand il y a beaucoup d'herbe tout le monde sollicite les éleveurs au même moment ;

Problème de la fidélité : quand les éleveurs ont trop d'herbe, ils peuvent ne pas être intéressés

Surveillance : Il est important de faire garder les troupeaux

Ce genre de pâture n'est pas pris en compte dans l'installation des jeunes éleveurs, crainte des financeurs vis-à-vis de ce type de modèle ;

Il est nécessaire que l'éleveur soit couvert par une responsabilité civile en cas de problèmes de dégradation, notamment sur des parcelles voisines de plantiers ou d'autres cultures (ex : sortie des animaux suite à une dégradation de clôture) ;

Nécessite un point d'eau pour l'abreuvement des brebis ;

Nécessité pour les éleveurs en AB de ne pâturer que des vignes en AB, ce qui peut être limitant ou qui peut complexifier les parcours de pâturage.

OUTIL FILIERE



L'ABATTOIR DE PEZENAS

L'abattoir de Pézenas est un outil majeur pour la filière élevage, car il permet de valoriser localement tous les animaux produits sur le territoire, car il s'agit d'un abattoir multi-espèce : ovins, bovins équins...

Il possède notamment un atelier de découpe, essentiel pour les éleveurs qui souhaitent faire de la vente directe. Il est structuré pour garantir la traçabilité des produits de qualité transformés (certification AB, Label rouge (bovin), ...).

Cet abattoir constitue aussi un atout pour fournir la restauration collective, et répondre ainsi aux objectifs du PAT.

RÉGLEMENTATION SPÉCIFIQUE



Gestion des zoonoses – demander une vaccination obligatoire FCO pour un fonctionnement collectif ?

Le transport des animaux est réglementé :

- Interdit lors de fortes chaleurs ;
- Surveillé voir interdit pour du déplacement de cheptel d'un département à l'autre lors de zoonoses.



EXEMPLES ET DEGRÉS D'IMPLICATION DE COLLECTIVITÉ

Organisation de visites sur site lors du pâturage des moutons ;
 Animation foncière, facilitation et intermédiation entre propriétaires de parcelles afin de constituer des ilots de taille suffisante pour permettre leur pâturage (de l'ordre de 10-15ha min)
 Organisation d'un calendrier de pâturage en ciblant sur les parcelles prioritaires ;
 Soutien financier à l'acquisition de filets, de chiens et d'abreuvoir ;
 Financer l'implantation de ressources fourragères par les agriculteurs : prairies temporaires, luzerne, inter-rangs ;
 Aider à la commercialisation des agneaux ou structurer des débouchés en restauration collective.

OPPORTUNITÉS DE DÉVELOPPEMENT

Valorisation des couverts en viticulture, renforcer l'enherbement des vignobles

Valorisation plus locale de fourrages ou cultures BNI implantées par des céréaliers (ex: luzerne)

Amener des éleveurs/bergers sur le territoire pour pâturer des ressources complémentaires : friches, sous bois dans la lutte contre l'incendie.



FREINS AU DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE



Organisation entre éleveurs et viticulteurs parfois complexe. L'attrait des éleveurs est dépendant de la pousse de l'herbe sur d'autres ressources.

LEVIERS POUR ACCOMPAGNER LA FILIÈRE



- Potentiel de terrains mis à disposition des éleveurs important avec l'arrachage de la vigne
- Souhait des collectivités de mettre en place des actions de lutte contre les incendies